Plan - éch : 1/250

LOT 1		7,86	
	235		470
314	1-mi		1-u
t2 (25°-40°) tp	hf-11,00 / hc-7,00 ha-3,50		1S+II+1C

Légende

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot

LOT				
				surface du lot / de l'îlot [ares]
min.	max.	min.	max.	surface constructible brute [m2]
max.		min.	max.	type et nombre de logements
	max.	min.	max.	nombre de niveaux
type, disposition et nombre des constructions		hauteur des constructions [m]		

surface d'emprise au sol [m2]
surface du scellement du sol [m2]
type de toiture

Délimitation du PAP et des zones du PAG
délimitation du PAP
délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveaux
terrain existant
terrain remodelé

Nombre de niveaux
I, II, III — nombre de niveaux pleins
+1,2...R — nombre de niveaux en retrait
+1,2...C — nombre de niveaux sous combles
+1,2...S — nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions
hc-x — hauteur à la corniche de x mètres
hf-x — hauteur au faîte de x mètres

Type, disposition et nombre des constructions
x-mi — x maisons isolées
x-mj — x maisons jumelées
x-mb — x maisons en bande
x-mp — x maisons en bande
x-mq — x maisons en bande

Type et nombre de logements
x-u — x logements de type unifamilial
x-u — x logements de type unifamilial
x-c — x logements de type collectif

Formes de toitures
tp — toiture plate
tx(y%-z%) — toiture à x versants, degrés d'inclinaison
orientation du faîte

Gabarit des immeubles
alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
limites de surfaces constructibles pour dépendances
limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / parcelles
îlot projeté
lot projeté
terrains cédés au domaine public communal

Espaces extérieurs privés et publics
espace vert privé
espace vert public
aire de jeux ouverte au public
espace extérieur pouvant être scellé
voie de circulation motorisée
espace pouvant être dédié au stationnement
chemin piéton
voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Servitudes
servitude de type urbanistique (suivant PAG)
servitude écologique
servitude de passage
élément bâti ou naturel à conserver

Plantations et murets
arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
haie projetée / haie à conserver
muret projeté / muret à conserver

Infrastructures techniques
rétention et/ou infiltration pour eaux pluviales
fossé couvert pour eaux pluviales
canalisation pour eaux pluviales existante / projetée
canalisation pour eaux usées existante / projetée
canalisation pour eaux mixtes existante

Vu et approuvé
Le conseil communal
27 OCT. 2022
Commune de Bous

Référence: 19478/87C
Le présent document appartient à ma décision
d'approbation du: 19/12/2022
La Ministre de l'Intérieur
Taina Bofferding

Coupe AA - éch : 1/250

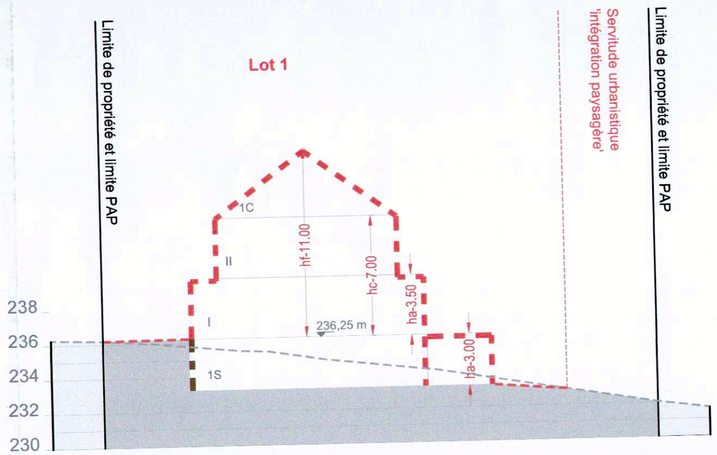

Coupe BB - éch : 1/250

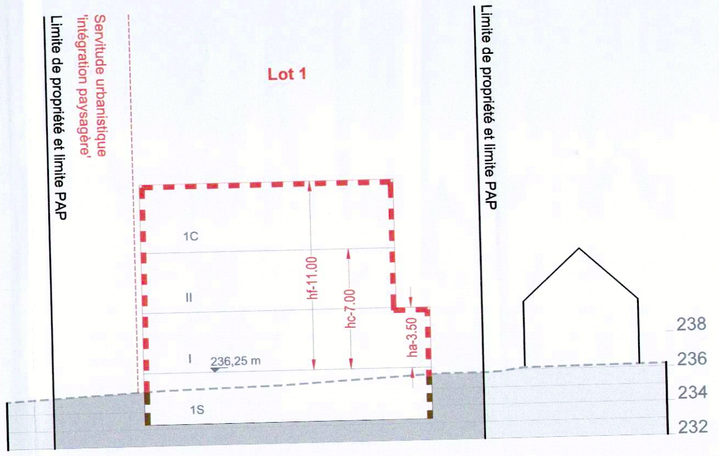

RÉV.	DATE	DRESSÉ	MODIFICATION
A	12.10.2022	AB	Modif. suivant Avis de la cellule d'évaluation du 1 septembre 2022 (réf. 19478/87C)

Mme et M. Rhein-Klein
4, Lothrengeschgässel
L-5405 Bech-Kleinmacher

PAP "Rue Scheierbierg" à Erpeldange
Plan réglementaire
Vue en plan et coupes

DATE :	DRESSÉ :	PLAN N° :	INDICE :
02.08.2022	AB	1484_60_02	A
ÉCHELLE : 1/250	CONTRÔLÉ : AB	FICHIER : 1484_PAP_rév5.dwg	

Bureau d'études * Ingénieurs-conseils s.à r.l.
3, am Clemensbongert - L-9158 HEIDERSCHEID
Tél: 88 80 08 E-mail: bureau@bureau-rausch.com www.bureau-rausch.com